



Mai 2011

Bonne nouvelle : la DGSI embauche !

46 embauches sont prévues à la DGSI dont 26 d'ici septembre. Les apprentis devraient être reçus prochainement par la direction. Exigeons plus d'ambition avec plus d'embauches qui soient équitablement réparties entre les 3 centres.

En moyenne, chaque salarié d'AF-KL a contribué à hauteur de 5890 € dans le bénéfice d'AF-KL de l'exercice 2010-2011.

L'accord salarial est réellement insuffisant.

Bilan Social 2010 de la DGSI :

Des salariés de moins en moins nombreux.

Une informatique majoritairement de seniors qui fait la part belle à la sous-traitance.

Comme chaque année, la Direction a l'obligation **légal**e de fournir au élus du CE un état de la situation sociale des salariés. Les points principaux sont l'emploi et les rémunérations :

1. Emplois

Comme en 2009, on a connu une baisse des effectifs DGSI.

Cette baisse est plus marquée encore si l'on considère le tableau de l'effectif moyen mensuel présent.

114 - Effectif mensuel moyen					
	2010	2009	évol %	2008	évol %
Cadres	1 328	1 367	-2,9%	1 390	-1,7%
Maîtrises/Techniciens	218	235	-7,2%	261	-10,0%
Agents	2	1	100,0%	2	-50,0%
Total	1 548	1 603	-3,4%	1 653	-3,0%

Cette baisse régulière des effectifs est d'autant plus problématique que les générations ne se renouvellent pas. A fin 2010, **57% de l'effectif DGSI a plus de 45 ans** ce qui classe la majorité des salariés parmi les seniors (880 de 45 ans et plus / 667 en dessous de 45 ans).

Après n'avoir d'abord fourni que les éléments concernant les entreprises de type gardiennage, entretien immobilier, ménage ... la Direction, lors de la séance du CE a communiqué les sommes globales versées à la sous-traitance informatiques :

Autant les effectifs internes baissent, autant le montant des prestations informatiques augmente !

77 millions d'euros cette année !

	Exercices IATA		
	2010/2011	2009/2010	2008/2009
TOTAL DGSI	77 077 570	65 902 585	80 756 660

Pour SUD Aérien, il devient indispensable de rajeunir la population de l'informatique, de la féminiser et de commencer par l'embauche de nos sous-traitants et apprentis !

Sinon nous pourrions tirer la conclusion que l'informatique interne Air France vit ses dernières années ...

2. Rémunérations

	Evolution des rémunérations	2010	2009	
CG3	-3,3%	8 296	8 582	H
	2,5%	7 670	7 480	F
CG2	0,3%	5 053	5 038	H
	1,0%	4 948	4 898	F
CG1	1,1%	4 050	4 007	H
	1,0%	3 873	3 835	F
Maitres	-2,0%	3 331	3 399	H
Techniciens	1,0%	3 234	3 203	F

**Tiens ... La direction ne nous donne pas les rémunérations au dessus de CG3 ...
Des grosses augmentations à camoufler ???
Ainsi que l'absence des femmes à ce niveau !**

La direction nous annonce sans rire qu'il ne s'agit que d'un souci de confidentialité pour les cadres supérieurs. On peut en conclure que ce tableau est **incomplet**, et donc que le rapport de la hiérarchie des rémunérations en est automatiquement **faux** ! De même que le montant global des 10 rémunérations les plus élevées. En 2010 l'enveloppe d'avancement était fixé à 1,6% l'augmentation générale à 1.6%. On ne les retrouve pas dans ce tableau où aucun salaire moyen ne progresse de plus de 1 % (sauf femmes CG3 qui ne sont pas nombreuses) !!!

Ajouté à ça la raréfaction des promotions : **16 en 2010, 29 en 2009, 30 en 2008, 58 en 2007.**

Pour toutes ces raisons et face à la mauvaise foi de la Direction, SUD Aérien a refusé de voter ce bilan social 2010. Les autres syndicats ont accepté de voter ce « **faux** » bilan social !

Projet FAR : La CFDT n'a pas proposé au CCE de missionner un expert indépendant sur le projet FAR comme SUD aérien le lui avait demandé.

Le directeur avait annoncé lors du CE du 31 mars que les élus du CE seraient consultés en mai sur le projet FAR et pourtant le projet FAR n'était pas à l'ordre du jour de cette session du CE du 19 mai.

Au cours de cette session la CFDT s'est plainte auprès de la direction d'un mot fort* mais à notre avis adéquat, utilisé dans notre dernier tract pour qualifier son comportement vis-à-vis de la délégation des **collègues de C2A qui revendiquent toujours une juste rémunération de leurs astreintes.** Nous aimerions que la CFDT mettent autant d'agressivité dans la défense des intérêts des salariés de la DGSI.

Concernant le contenu des tracts SUD Aérien, des menaces ont été proférées contre nous par la CFDT et le directeur de la DGSI lors de ce C.E. Cet écran de fumée sur la forme, destiné à éluder le problème de fond, ne nous démobilisera pas, nous continuerons à combattre tout projet néfaste aux salariés.

Le problème de fond est que ce syndicat qui détient les rennes du CE refuse de lutter contre le projet FAR qui organise l'externalisation du domaine « assistance des vols » et donc de nombreuses suppressions de postes à la DGSI et à la DGOA.

Etant exclus du CCE nous avons demandé, par lettre, au représentant au CCE de la DGSI (un élu CFDT) d'y transmettre notre motion demandant une « *expertise indépendante dont l'objectif aurait été d'étudier l'alternative d'une utilisation des compétences et expertises internes pour la continuation du projet interne Optima commencé en 2009 dans l'hypothèse d'un renoncement aux achats de produits du marché* ». N'ayant aucune réponse écrite de ce représentant au CCE, nous l'avons interrogé en séance, réponse négative. Nous ne qualifions pas cette attitude, les salariés impactés le font à notre place avec des mots autrement plus sévères que ceux que nous aurions pu écrire.

Nous subissons en session de CE une hostilité caractérisée par une limitation de notre temps de parole et un mépris vis à vis de certaines de nos questions au point qu'un élu FO a jugé bon d'exprimer clairement son désaccord avec le directeur sur sa manière de nous traiter. Nous avons été élus pour défendre les intérêts des salariés, malgré ce climat pesant, nous continuerons à combattre les mauvais projets et à vous informer sur le comportement de vos élus concernant ces projets.

* Trahison